



**Inspection
Pédagogique
Régionale**

**LIVRET D'ACCUEIL DES PERSONNELS CONTRACTUELS
EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC-HGGSP - 2021-2022**

Dossier suivi par

Madame, Monsieur,

Danielle LE
PRADO-
MADAULE
Courriel
[danielle.le-prado-
madaule@ac-
montpellier.fr](mailto:danielle.le-prado-madaule@ac-montpellier.fr)

Vous êtes susceptible d'être recruté en tant que professeur contractuel pour enseigner l'histoire-géographie-EMC-HGGSP. Ce livret vise à vous donner conseils et indications pour faciliter votre prise de fonction.

Une fois recruté et pourvu d'une adresse mél académique, vous trouverez sur l'intranet académique, un livret d'accueil général qui rassemble l'ensemble des informations utiles concernant la connaissance de l'académie, vos droits ainsi que des informations générales d'ordre pédagogique.

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/mariage-carriere/agents-non-titulaires/contractuels-enseignants-2nd-degre-d-education-et-psychologues>



I. I- Développer des postures professionnelles

1. Les compétences professionnelles à développer en tant qu'enseignant

Enseigner est un métier qui nécessite de développer des compétences professionnelles spécifiques. Celles-ci font l'objet d'un référentiel de compétences publié en 2013. Vous devez en prendre connaissance en suivant le lien ci-dessous ou en scannant le QR code. **Il est essentiel de les connaître et d'inscrire vos enseignements dans le cadre demandé.**



http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=7_3066



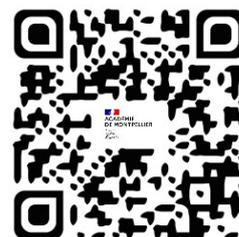
2. Communiquer dans le cadre professionnel (extrait du livret d'accueil général)

Lors de la première nomination, le secrétariat du premier établissement d'emploi vous communiquera **le Numen** indispensable à l'accès à l'intranet collaboratif académique et à l'activation d'une messagerie professionnelle. Ce premier acte est obligatoire car il vous permettra de communiquer avec les corps d'inspection et les différents services, et d'accéder aux formations dédiées.

Pour accéder à l'espace collaboratif académique, il faut entrer son identifiant de type « initiale du prénom ». Par exemple « Aurélie Dupont » aura pour identifiant « adupont » et son mot de passe qui correspond au Numen fourni.

L'accès à cet espace collaboratif, s'effectue soit par le site académique <http://www.ac-montpellier.fr> puis en sélectionnant l'icône « intranet » dans le menu de droite ; soit en allant directement à l'adresse suivante

<https://acolad.ac-montpellier.fr>



Une fois dans l'espace, les informations relatives à l'accès et à l'utilisation de la messagerie professionnelle sont disponibles en suivant le lien suivant :

<https://acolad.ac-montpellier.fr/section/infos-pratiques/messagerie-et-agenda/messagerie>



3. Faire partie d'une communauté académique de professeurs d'histoire-géographie-EMC-HGGSP

Par ailleurs, l'inspection pédagogique en histoire-géographie-EMC-HGGSP a mis en place une **liste de diffusion académique** qui vous permet de recevoir les actualités importantes pour nos disciplines. Il est donc nécessaire de regarder régulièrement votre messagerie académique afin de ne pas manquer des



informations utiles. N'utilisez pas la fonction « répondre à tous » à partir d'un message envoyé sur cette messagerie, cela impliquerait que tous les professeurs reçoivent votre texte sur leur messagerie. Identifiez la personne à qui vous souhaitez répondre ou poser une question et adressez-lui votre message sur sa messagerie professionnelle personnelle.

II. Démarrer vos enseignements

1. Prendre connaissance du cadre et des programmes d'enseignement officiels

Cette prise de connaissance est indispensable et constitue l'acte premier d'un enseignant. Les programmes donnent en effet les contenus obligatoires à enseigner et explicitent dans quel esprit ils doivent être conçus et enseignés.

Vous enseignez au collège	Vous enseignez en lycée
<p>Depuis la rentrée 2016, des enseignements de cycles, en articulation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture sont mis en place.</p> <p>Il vous est indispensable de connaître les textes officiels concernant le socle et les programmes de cycles ainsi que le cadre de la réforme du collège.</p> <p>Au collège l'EMC fait partie intégrante des missions des professeurs d'histoire et géographie. Cet enseignement fait l'objet d'un exercice au DNB. Il constitue une partie des programmes que vous devez enseigner.</p>	<p>La rentrée 2020 a achevé la mise en œuvre de la réforme des lycées généraux et technologiques. De nouveaux programmes sont mis en œuvre en histoire-géographie à tous les niveaux.</p> <p>Par ailleurs au cours de vos remplacements, vous pouvez être amenés à intervenir en enseignement de spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences politiques (HGGSP) en classes de première et de terminale. Cet EDS fait l'objet d'un programme spécifique.</p>
<p>La réforme du collège : connaissance indispensable pour comprendre le cadre institutionnel</p> <p>https://eduscol.education.fr/pid23243/college.html#:~:text=Pour%20la%20rentr%C3%A9e%202020%2C%20to us,na%C3%AEtre%20de%20la%20c rise%20sanitaire</p> 	<p>La réforme des lycées généraux et technologiques : connaissance indispensable pour comprendre le cadre institutionnel</p> <p>https://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-tremplinpour-reussite.html</p> 



Connaissance du socle commun de connaissances, compétences et de culture, indispensable pour définir ses objectifs de formation des élèves par compétences



<http://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun.html>

Connaissance des programmes des cycles 3 et 4.

Cycle 3

<https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3>

Cycle 4

<https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4>

Ressources pour l'enseignement de l'histoire-géographie-EMC cycle 3 et cycle 4.

Cycle 3 Histoire-géographie

<https://eduscol.education.fr/260/histoire-et-geographie-cycle-3>

Cycle 4 Histoire-Géographie

<https://eduscol.education.fr/298/histoire-geographie-cycle-4>

EMC : cycles 2, 3 et 4

<https://eduscol.education.fr/2708/enseignement-moral-et-civique-cycles-2-3-et-4>

Ensemble des programmes et des ressources sur les programmes d'histoire-géographie du tronc commun.

Voies générale et technologique :

<https://eduscol.education.fr/1667/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-gt>

Programmes et ressources pour l'enseignement de spécialité HGGSP

<https://eduscol.education.fr/1676/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-geopolitique-et-sciences-politiques-voie-g>



<p>Les modalités d'attribution du DNB</p> <p>https://www.education.gouv.fr/le-diplome-national-du-brevet-10613</p> <p>L'épreuve du DNB en histoire-géographie-EMC</p> <p>https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/histoiregeographie/examens-et-concours/les-epreuves-dhistoire-geographie</p>	<p>Le contrôle continu au lycée en vue du baccalauréat</p> <p>https://eduscol.education.fr/cid/144198/presentation-du-contrôle-continu.html</p> <p>Les épreuves écrites en HGGSP</p> <p>Première</p> <p>https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141199</p> <p>Terminale</p> <p>https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001791N.htm</p>
--	---

2. Programmer ses enseignements pour un traitement équilibré des contenus sur l'année

L'année scolaire compte environ 36 semaines. Afin de tenir compte des impondérables tels que sorties et voyages scolaires ainsi que des jours fériés qui peuvent concerner vos séances, l'ensemble des programmes doit être traité sur un temps plus court, il est raisonnable de l'inscrire sur **30 semaines**. Cette temporalité a deux conséquences :

- La première est d'établir **une programmation annuelle** des enseignements sur 30 semaines. Cette programmation consiste à inscrire dans le calendrier de l'année les différents contenus que vous enseignerez. Cette programmation doit aussi intégrer les moments prévus pour les évaluations. C'est un plan d'inscription des différentes questions du programme dans le temps très précis que constitue une année scolaire. En s'appuyant sur l'horaire dédié à la discipline, tout en veillant à bien respecter la parité entre l'histoire et la géographie, et en tenant compte du calendrier de l'année, le professeur arbitre de manière libre mais réfléchie l'ordre dans lequel seront traités les différents thèmes du programme. La programmation est un document évolutif qui s'adapte en permanence à l'avancée dans l'année afin de préserver l'équilibre entre les disciplines et différents thèmes. En ce qui concerne l'enseignement moral et civique, notamment en collège où l'EMC est enseigné exclusivement par les professeurs d'histoire-géographie, le professeur veillera toujours à une articulation harmonieuse avec les programmes d'histoire-géographie. Lorsque que vous effectuez un remplacement, **vous devez vous inscrire dans la programmation mise en œuvre par l'enseignant que vous remplacez**, programmation qui est parfois commune à l'équipe disciplinaire.
- Pour chaque partie du programme, il est indispensable de concevoir **une progression** qui s'inscrit dans la temporalité annuelle décidée. La progression est établie soit à



l'échelle d'une année, soit à l'échelle d'un cycle. Une progression correspond aux contenus des séances que vous allez réaliser. Elle définit les différentes étapes suivies par les élèves dans la construction progressive du savoir. Elle intègre pour chaque séance les objectifs de compétences (connaissances, capacités et attitudes) avec ce que vous allez mettre en œuvre pour les atteindre. Il s'agit de la situation initiale qui permet de contextualiser la ou les questions qu'il faudra résoudre, la ou les démarches pouvant être mises en œuvre, les activités prévues, les ressources et les types de productions envisagées, les éventuelles évaluations formatives. La progression nécessite d'établir d'abord un diagnostic du degré de maîtrise des élèves. Elle envisage ensuite les moyens de faire progresser l'élève dans cette acquisition. Là encore dans le cadre d'un remplacement, **il convient de vous renseigner sur la progression mise en œuvre par le professeur que vous remplacez et de convenir avec elle/lui de la progression à envisager pour le temps où vous prenez les élèves en charge.**

Ces deux outils sont indispensables pour vous permettre d'avoir une vue d'ensemble des enseignements que vous allez proposer à vos élèves. Le recours aux manuels scolaires est possible, toutefois, il vous faut garder en mémoire que les manuels sont des choix éditoriaux faits par des équipes, ils n'ont donc pas valeur de programmes et ne peuvent être pris comme des guides absolus de l'enseignement.

3 - Mettre en œuvre une séquence/séance de cours.

Une thématique du programme se décline en une ou plusieurs séquences de cours, elles-mêmes composées de plusieurs séances. Il est important de définir l'architecture globale du traitement de la thématique en incluant les temps et modalités d'évaluation prévues. Au collège, la leçon sera plus efficace lorsque chaque séance constitue un ensemble cohérent traité en une heure ou scindée en plusieurs unités de temps bien définies. Au lycée, la même cohérence est requise mais la séance peut englober une plage de deux heures.

a) Comment débiter une séance ?

Une séance peut débiter par un rappel des acquis des séances précédentes soit à des fins d'évaluation soit parce qu'ils sont nécessaires à la bonne compréhension de la séance. Ce rappel peut prendre des formes diverses : interrogation d'un ou plusieurs élèves ; questionnements entre élèves ; échanges avec la classe... le professeur choisit la forme la mieux adaptée en fonction de l'objectif qu'il veut donner à ce rappel.

On peut ensuite susciter l'intérêt, la curiosité des élèves par la découverte d'un document d'accroche choisi par le professeur. Ce document vise également à faire naître un questionnement, à mettre en évidence un problème et à amener la problématique de la séquence ou l'enjeu de la séance. Ce document revêt donc une importance capitale dans le degré d'adhésion des élèves au projet professoral. Il doit être accessible, présenter une originalité, un lien avec l'actualité, la culture des élèves... Cette phase peut être remplacée par un travail sur une recherche ou une production que les élèves ont réalisé en autonomie à la maison dans le cadre de pratiques de classe inversée par exemple. Dans ce cas, les consignes pour ce travail préalable doivent être très explicites et guidantes pour les élèves.

La problématisation est essentielle à la conception d'une séance. Elle doit expliciter les enjeux de la leçon. Elle peut être élaborée avec la classe à partir du travail sur le document d'accroche ou bien formulée par l'enseignant lorsque le sujet de la leçon est plus difficile d'accès. Elle prend le plus souvent une forme interrogative mais le fait de proposer une question en début de leçon ne signifie pas que le professeur a problématisé sa séance. Il est nécessaire que cette question induise une véritable réflexion, appelle une réponse claire et permette de construire avec les élèves une argumentation structurante pour la leçon.



Ainsi, la problématique guide les choix didactiques et pédagogiques du professeur : elle permet à l'enseignant d'opter pour une approche réfléchie du sujet traité et justifie les supports mobilisés pour le travail des élèves.

Cette phase d'introduction du cours ne saurait être complète sans une communication explicite des objectifs et attendus de la séance : les élèves doivent savoir quelles sont les compétences (connaissances, capacités, attitudes) qu'ils doivent travailler et acquérir. Le professeur doit présenter ses objectifs et attendus : il peut les formuler sous forme d'une fiche simple et claire distribuée aux élèves ou encore leur fournir une grille d'autoévaluation qu'ils pourront renseigner en fin de séance.

b) Comment construire une séance ?

L'élaboration de la séance implique une réflexion sur quelques points essentiels : Quels supports retenir ? Quelles démarches privilégier ? Quelles situations d'apprentissage choisir ? Quelle trace écrite envisagée ? Comment tenir compte des besoins de tous les élèves ?

▪ Choix et utilisation des supports documentaires :

Les pratiques d'enseignement des professeurs d'histoire-géographie reposent sur des supports documentaires qui doivent répondre à des critères précis : validité scientifique (documents sourcés), accessibilité et intérêt pour les élèves, intérêt pour le projet pédagogique du professeur.

En histoire-géographie-EMC-HGGSP les documents peuvent être de natures très diverses et il est intéressant de mobiliser une variété de documents au fil des séances : textes, photographies, images satellite, croquis, tableaux, affiches, dessins, documents audiovisuels, web documentaires.... Cependant, le nombre de documents proposé aux élèves doit être raisonnable et raisonné. Il doit toujours tenir compte du temps imparti et répondre à un objectif méthodologique et notionnel clair. On peut estimer que trois ou quatre documents par heure suffisent amplement pour qu'un élève ou un groupe d'élèves soit en mesure de les étudier réellement, exception faite d'études de dossiers documentaires en HGGSP qui relèvent de projets pédagogiques liés à la préparation à l'enseignement supérieur.

Il convient d'éviter les approches répétitives et standardisées des supports documentaires ; ainsi, plutôt que le recours systématique à une présentation automatique (date, nature, auteur, contexte...) mieux vaut orienter les élèves par un questionnement ciblé vers le ou les éléments qui favorisent la compréhension du document (situation de l'auteur à la date du document ; destinataires qui éclairent l'intention de l'auteur ...). De même, plutôt qu'une entrée par un prélèvement d'informations (qui consiste finalement en une simple lecture du document et peut conduire les élèves à penser que tout ce qui écrit est une connaissance validée) mieux vaut, après une lecture collective et/ou individuelle éclairée par le professeur, demander aux élèves de formuler l'idée essentielle du document, de retrouver par exemple les arguments de l'auteur, de décrire la manière dont les informations sont présentées etc. Il peut également être intéressant d'inviter les élèves à s'interroger eux-mêmes sur les supports documentaires fournis par le professeur : quelles interrogations le/les documents suscitent pour eux ? Quels liens établissent-ils avec des éléments déjà étudiés ?...

▪ Choix de la démarche pédagogique

Selon ses objectifs, le professeur peut retenir différentes démarches pédagogiques au cours de l'étude d'une thématique :

- **Une démarche inductive** : le professeur confronte les élèves à des sources documentaires à partir desquelles grâce à un questionnement qui les guide ils vont découvrir les éléments de réponse à la problématique et la ou les notions centrales de la leçon. En géographie, l'étude de cas est une



démarche inductive conseillée. Comme toute démarche inductive, elle s'accompagne en fin de séance d'un temps de reprise par le professeur qui revient sur les notions, les principales idées à retenir et envisage lorsque cela est pertinent, une mise en perspective des connaissances que les élèves ont acquises.

- **Une démarche déductive** : le professeur expose et explique aux élèves les principaux éléments notionnels et les connaissances nécessaires à la réflexion sur la thématique. Il peut le faire sous la forme d'un discours professoral ou à partir d'une analyse commentée d'un ou plusieurs documents. Il convient cependant que cette phase du cours qui correspond à un temps d'écoute active pour les élèves soit d'une durée raisonnable tenant compte de l'âge et de la capacité d'attention des élèves. Ceux-ci travaillent ensuite sur des supports documentaires, sur des cas précis, en utilisant les connaissances et outils présentés par le professeur. La démarche déductive se prête bien par exemple à l'étude des axes en HGGSP.
- **Une démarche de projet** : le professeur inscrit sa séance dans un projet global qui peut être disciplinaire ou interdisciplinaire et est centré sur un objet d'étude, impliquant ou non la participation à une action ou un concours. Toute démarche de projet comprend des étapes clairement explicitées, une démarche collaborative entre élèves, et la réalisation d'une production collective (pour un groupe ou une classe). Elle est particulièrement favorable à l'apprentissage de l'autonomie, au développement des capacités de recherche documentaire, à l'expression de la créativité et à la mise en œuvre de modalités de différenciation pédagogique. Elle peut être modeste et conduite sur un temps réduit ou très ambitieuse, structurant une année scolaire mais elle comprend toujours une ou des tâches complexes.
- **Choix et mise en œuvre des situations d'apprentissage.**

Fondamental pour la réussite de la séance, les situations d'apprentissage relèvent d'une palette très large et se différencient à la fois par la manière dont elles s'articulent à la parole du professeur et par le degré d'autonomie et de coopération/mutualisation attendu des élèves. Elles visent à permettre aux élèves d'exercer les compétences que le professeur a défini comme objectifs de la séance.

La parole du professeur peut prendre diverses formes, du récit magistral au cours dialogué en passant par un accompagnement d'élèves ou de groupes. Elle suppose systématiquement une écoute active des élèves : corriger, prendre des notes, répondre à des questions ou en poser constituent quelques exemples d'écoute active. La parole des élèves doit être pensée, en miroir de la parole du professeur. Il convient de ne pas solliciter en permanence les mêmes élèves dans les phases de cours dialogué ni de laisser s'installer un échange informel avec la classe où les élèves ne proposent que des bribes de réponses que le professeur reprend. La préparation d'une intervention à l'oral à partir d'un travail écrit, ou ne serait-ce qu'un temps de réflexion silencieux qui permet à tous de prendre la parole, constitue une bonne pratique. Mais la parole des élèves ne doit pas se limiter à des échanges avec le professeur. La parole entre élèves mérite d'être plus largement utilisée dans le cadre de travaux de groupes ou de présentation à la classe de productions individuelles ou collectives. On peut ainsi inscrire dans le quotidien de la classe des pratiques de l'oral, d'exposition comme d'interaction, qui permettront l'acquisition progressive des compétences nécessaires à la réussite du Grand oral du baccalauréat.

L'activité proposée aux élèves doit être pensée en relation avec la/les compétences visées. Au collège comme au lycée les compétences attendues sont définies en préambule des programmes. L'activité proposée aux élèves doit aboutir à une production (écrite, orale, graphique) qui doit être clairement définie en amont. Il importe de réfléchir à une progressivité dans l'acquisition des compétences et de sélectionner une ou deux compétences à travailler et à évaluer pour une séance. Certaines combinaisons de compétences sont particulièrement intéressantes : par exemple, « pratiquer différents langages » et « coopérer et



mutualiser » ; « analyser un/des documents » et « utiliser l'outil numérique »... Les compétences les plus complexes, analyse documentaire, expression (argumentation) écrite, orale, graphique doivent faire l'objet d'une précision des attendus selon le niveau de classe et les objectifs du professeur : ainsi, peut-on se limiter à travailler, lors d'une séance en classe de 6^{ème}, à une identification de la nature des documents et à la formulation de ce que chacun apporte à la problématique posée. De même, on distinguera la rédaction de textes descriptifs (raconter-décrire) et celle de textes argumentatifs (expliquer-justifier).

L'activité des élèves doit les conduire à s'approprier les démarches et les outils portés par nos disciplines. Ainsi par exemple, tant au collège qu'au lycée, la construction d'un schéma ou d'un croquis s'accompagne d'une réflexion sur la démarche cartographique et permet de travailler sur la sémiologie graphique et sur les différentes étapes de la réalisation de la production graphique. Il importe également d'apporter un grand soin à la formulation des consignes, sans quoi la mise en œuvre de l'activité risque d'être compromise : une rédaction autour des verbes de capacité (prélever, identifier, expliciter, analyser, ...) explicités et régulièrement employés est une bonne pratique. Enfin, il est nécessaire de prendre en compte les besoins différenciés des élèves : pour cela, on peut proposer un étayage (mise à disposition d'un lexique spécifique ou/et d'une amorce de construction lors de la rédaction d'une production écrite par exemple), des demandes de productions différentes sur une même thématique et permettant l'exercice des mêmes compétences, des aides ponctuelles en termes de démarches, des situations d'entraide entre pairs...

▪ **La question de la trace écrite**

La trace écrite est importante pour fixer les acquis de la séance et permettre le travail personnel de l'élève. C'est pourquoi au collège comme au lycée, il convient de s'assurer de la bonne tenue du cahier ou du classeur et de la qualité des écrits figurant dans ces supports.

Outil de réflexion, d'appropriation des savoirs et des démarches et support de mémorisation, la trace écrite doit être pleinement intégrée à la mise en œuvre de la séance. Pour répondre à ces différents objectifs, elle doit être plurielle et permettre aux élèves de retrouver le raisonnement conduit pendant la séance, les savoirs à retenir et les capacités à maîtriser. Il est donc nécessaire qu'ils puissent distinguer et hiérarchiser les différents éléments qui peuvent composer la trace écrite (savoirs, exercices, croquis, schémas heuristiques...) par une organisation du support, un système de titres, un jeu de couleurs...

La trace écrite gagne à être construite avec les élèves. Il convient d'éviter les traces écrites préétablies par le professeur et de favoriser au contraire dès la classe de 6^{ème} la contribution des élèves à une trace écrite collective et des productions écrites autonomes qui s'intègrent à la trace écrite ou la constituent intégralement. L'utilisation des outils numériques facilite beaucoup à la fois l'autonomie et l'interaction lors de l'élaboration des traces écrites.

La trace écrite réalisée en classe peut être complétée en amont ou en aval par des références aux écrits présents dans le manuel de la classe. Le professeur veillera à donner du sens à cette mise en relation par une explicitation de son intérêt, par un questionnement ou une demande de production.

▪ **Comment tenir compte des besoins de tous les élèves ?**

La diversité des besoins des élèves peut rendre complexe la mise en œuvre de la séance si elle n'a pas été anticipée. Pour ce faire, le professeur doit envisager des formes de différenciation pédagogique qui vont permettre de proposer aux élèves plusieurs chemins d'apprentissage pour atteindre l'objectif visé. Cela concerne donc tous les élèves et doit être distingué des formes d'individualisation (mise à disposition d'un ordinateur- documents écrits en gros caractères- descriptions oralisées- tiers temps pour les évaluations...) qui peuvent être nécessaires pour des élèves en situations de handicap par exemple.



Une démarche de différenciation pédagogique ne peut être mise en œuvre que si le professeur a effectué une évaluation diagnostique qui le renseigne sur les besoins des élèves et s'il a clairement identifié ses attendus en termes de compétences (connaissances- capacités-attitudes).

Le professeur dispose de plusieurs paramètres pour proposer des parcours différenciés :

- La formulation des consignes et leur explicitation.
- La composition du corpus documentaire
- Le choix de la situation d'apprentissage (la démarche de projet se prêtant bien à la différenciation)
- L'organisation de la classe et la composition des groupes
- Les étayages (fiches d'objectifs, coup de pouces...)
- L'accompagnement au cours de la séance
- Les critères d'évaluation

c) Comment évaluer les élèves ?

L'évaluation doit toujours être pensée en amont de la préparation de la séquence. Elle constitue un tout avec l'ensemble des séances. Elle cherche à mesurer la maîtrise de l'élève au regard des compétences attendues et qui ont été travaillées au cours de la séquence.

L'évaluation peut être diagnostique (il s'agit alors en début de séquence de prendre la mesure des acquis des élèves et de leurs besoins), formative (tout au long de la séquence, le professeur propose des exercices qui lui permettent de mesurer les progrès des élèves) ou sommative (réalisée alors en fin de séquence, cette forme d'évaluation est une photographie des acquis des élèves à un moment donné). Le choix de la forme de l'évaluation appartient au professeur qui la détermine en fonction de ses objectifs, l'important étant de varier la forme des évaluations selon le sens qu'on leur donne en ayant toujours à l'esprit deux visées fondamentales : à la fin du cycle 4, tous les élèves doivent être en mesure de valider les compétences du Socle commun de connaissances, de compétence et de culture ; l'évaluation doit permettre à l'élève de progresser, elle s'inscrit pleinement dans les apprentissages .

Il convient donc d'éclairer l'élève sur sa maîtrise des compétences en lui précisant de manière très explicite, les progrès à accomplir, avec des conseils pour y parvenir. Le professeur dispose pour cela d'outils variés: Une appréciation globale du travail réalisé, bienveillante mais mentionnant explicitement les acquis, les axes de progrès et des pistes de remédiation est indispensable ; des annotations au fil de la production de l'élève peuvent la compléter afin d'aborder quelques points très spécifiques mais en aucun cas la remplacer ; des grilles d'évaluation critériées sont particulièrement intéressantes et permettent à la fois une évaluation par l'enseignant et une auto-évaluation.

La communication du bilan de l'évaluation à l'élève et à sa famille peut prendre des formes multiples : notification d'un niveau de maîtrise (insuffisant ; fragile ; satisfaisant ; très satisfaisant) en lien avec des compétences explicites ; notation sous forme numérique ou alphabétique. Le professeur doit inscrire en cela sa pratique dans les habitudes des équipes éducatives de l'établissement, les différents modes de communication ne s'excluant pas. Il est en effet tout à fait possible d'évaluer au quotidien les élèves selon des niveaux de maîtrise et de produire une note en fin de parcours relatif à la compétence travaillée. L'usage de grilles d'évaluation critériées qui figurent dans les cahiers des élèves est une pratique qui rend très clair pour l'élève et les familles les objectifs et la démarche du professeur.



d) Le travail personnel de l'élève

L'organisation du travail personnel de l'élève doit répondre à plusieurs exigences : les demandes faites à l'élève doivent être en lien direct avec le travail réalisé en classe ; il ne s'agit jamais d'externaliser des parties de programme. Il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de ce qui est demandé aux élèves au cours d'une semaine dans toutes les disciplines (on évitera ainsi une concentration des devoirs sur une journée par exemple). L'élève doit être guidé par des consignes explicites : ainsi « apprendre la leçon » n'a pas grand sens pour l'élève fragile qui n'a personne pour l'aider alors qu'une fiche lui indiquant le lexique à connaître, le type d'exercices à savoir reproduire, les documents à revoir ...lui permet de mieux comprendre ce que le professeur attend. Elle permet aussi aux membres de sa famille de l'accompagner. Il est donc important de renseigner avec soin le cahier de textes et de mettre à disposition des élèves et de leurs familles tous les documents utiles. Ce travail personnel de l'élève peut également s'inscrire dans des dispositifs d'accompagnement « devoirs faits » au collège et « je réussis au lycée ». Dans ce cadre, il convient de coopérer avec l'enseignant qui intervient dans le dispositif afin de favoriser le lien avec ce qui a été vu en classe.

Quelques liens pour trouver des ressources :

Le portail histoire-géographie sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2329/histoire-geographie>

Le site disciplinaire de l'académie : <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/histoire-et-geographie>

Le site de Géoconfluence très utile pour vos cours de géographie : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>

Le site de l'histoire par l'image pour trouver des documents iconographiques et bien les expliquer : <https://histoire-image.org/fr>

Le site de Géoimage, une référence pour des images satellites commentées : <https://geoimage.cnes.fr/fr>

Le site de la Documentation photographique pour connaître les numéros existants et les demander dans votre établissement : <https://www.documentationphotographique.fr/les-numeros/>

Les pages pédagogiques du Mémorial de la Shoah pour aborder les questions sensibles liées aux génocides et crimes de masse : <https://www.memorialdelashoah.org/pedagogie-et-formation/outils-pour-enseigner.html>

III. Intégrer le numérique dans le cadre de ses enseignements

Le recours aux usages du numérique est à présent indispensable dans le cadre de vos enseignements. C'est un outil au service des apprentissages des élèves. Avec ses partenaires institutionnels, l'académie de Montpellier à travers le travail de la délégation académique au numérique (DANE) développe une réflexion autour de ses usages pour en faciliter l'appropriation. Vous trouverez l'ensemble de leurs travaux sur leur site.



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré



<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/traam>

Quel que soit le niveau d'enseignement, vous pourrez télécharger la suite numérique : « Mon cartable numérique collège » « Mon cartable numérique lycée ». Elle contient un très grand nombre de logiciels pédagogiques.



<https://www.ac-montpellier.fr/pid36192/mcn.html>

Les programmes d'histoire-géographie, d'EMC et d'HGGSP font de l'utilisation du numérique une compétence à faire acquérir aux élèves : il s'agit d'apprendre à « s'informer dans le monde numérique » à la fois par la maîtrise des outils et par l'exercice d'un regard critique. Le cours d'histoire-géographie-EMC ou d'HGGSP s'inscrit ainsi dans l'Éducation aux médias et à l'information. (EMI)

Ce travail implique un usage raisonné des outils numériques en classe. Ainsi l'ordinateur ou la tablette ne doivent-ils pas être limités à la projection du cours de l'enseignant (sous forme de diaporama notamment) mais au contraire être intégrés aux activités des élèves : ils permettent de mener des travaux de recherche, de réaliser des productions écrites, graphiques ou sonores, individuelles ou collectives, de les partager facilement dans le cadre d'une pédagogie de projet. Il est également possible de mobiliser les smartphones des élèves si le travail à réaliser est bien défini et encadré : par exemple, lors d'une sortie scolaire, pour réaliser des photographies qui seront ensuite exploitées selon des modalités explicitées en amont ou encore pour que l'élève puisse enregistrer sa prestation dans le contexte d'une préparation à un exercice oral. Il existe de nombreuses applications qui peuvent vous être très utiles dans le cadre de vos enseignements. Par exemple, «classroomscreen » qui offre des outils d'animation de la classe pratiques pour favoriser l'investissement des élèves.

<https://classroomscreen.com/app/wv1/4b964cad-8269-465e-9f13-78a1eb0a7815>

Parmi les outils numériques, certains sont plus spécifiques à l'enseignement de la géographie. C'est le cas des outils de géolocalisation, de cartographie interactive et des globes virtuels. Ils apportent une réelle plus-value à un travail de repérage dans l'espace et à la réflexion sur des études de cas par exemple. Il en est de même pour la réalisation de croquis et schémas, pour lesquels de nombreux outils peuvent être mobilisés, qu'ils soient en ligne (Edugéo...) ou non (module dessin de Libreoffice...).



IV- S'inscrire dans un projet de développement professionnel

- Dans le cadre de vos remplacements, vous pouvez recevoir la visite d'un inspecteur d'académie- Inspecteur pédagogique régional ou bien d'un professeur chargé de mission d'inspection. Ces visites ont pour objectif de vous accompagner dans vos missions et de vous donner des conseils pour développer vos compétences professionnelles. Au cours de l'entretien, n'hésitez pas à faire part de vos interrogations, de vos éventuelles difficultés, de vos projets. Il arrive que la visite ait une finalité d'évaluation lorsque vous êtes éligibles pour un CDI ou bien lorsque votre chef d'établissement a formulé des inquiétudes relatives à votre manière de servir. Dans ces deux cas, vous êtes informés au préalable du motif de la visite.
- Par ailleurs, des formations spécifiques vous seront offertes. Il est impératif de les suivre après avoir obtenu l'accord de votre chef d'établissement. Elles seront élaborées à partir de vos besoins et se dérouleront en petits groupes afin de vous assurer d'un suivi individualisé. Vous pouvez également prétendre à toute formation inscrite au programme académique de formation (PAF). Cependant, il se peut qu'au moment de votre recrutement les inscriptions soient closes. Il vous est toujours possible de contacter l'Inspecteur pédagogique régional en charge du suivi des professeurs contractuels qui évaluera la possibilité et l'intérêt de demander pour vous une inscription tardive. Enfin, dans une logique de développement professionnel, il est important que vous gardiez en tête l'objectif d'obtenir une titularisation en préparant un concours de recrutement. Des formations sont également proposées pour vous y aider.
- Avec tous nos encouragements pour votre entrée dans un métier exigeant mais passionnant.

Les Inspecteurs d'académie- Inspecteurs pédagogiques régionaux